



MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN ANNECIEN

Formation, emploi, insertion des jeunes

Missions et activités :

La MLJBA assure une fonction d'**accueil**, d'**information**, d'**orientation** et d'**accompagnement** pour permettre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui résident dans l'une des 93 communes du Bassin Annécien de **résoudre l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours vers l'emploi, ou leur entrée dans la vie sociale.**

- ◆ **Accueillir les jeunes sans emploi pour les accompagner dans une démarche de recherche d'emploi :**
 - ⇒ Évaluer leur situation, **définir un projet individuel**, déterminer le niveau d'accompagnement et le plan d'action adaptés à ce projet
 - ⇒ Identifier un éventuel besoin en **formation** et mettre en place la formation adéquate
 - ⇒ Intégrer le jeune dans les **ateliers collectifs** proposées par la MLJBA
 - ⇒ Accompagner les jeunes dans une **intégration durable dans le monde du travail** (rencontre avec les entreprises, stages, emplois)
- ◆ **Proposer un accompagnement renforcé aux jeunes en décrochage scolaire**
- ◆ **Favoriser l'insertion sociale des jeunes par une aide dans la vie quotidienne**
 - ⇒ Droit à la santé, aide au logement
 - ⇒ Culture, sports, loisirs (carte MRA)
- ◆ **Développer des relations privilégiées avec les entreprises et favoriser l'accueil des jeunes suivis par la MLJBA dans ces entreprises**
 - ⇒ Stages, visites d'entreprises, contrats de formation par alternance, emplois,...
 - ⇒ Attribution aux entreprises partenaires un diplôme d'Ambassadeur d'Avenir

Publics concernés :

Tous jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, qui résident dans l'une des 93 communes du Bassin Annécien.

Conditions et modalités d'accès :

Accès individuel. Lors des permanences ou sur rendez-vous.
Accueil et accompagnement gratuits.

Localisation, coordonnées, horaires :

- ◆ **A Annecy : 23 av. de Loverchy - BP 98 - 74003 - Annecy Cedex**

La MLJBA est ouverte non stop de 8h30 à 17h tous les jours sauf le Lundi après-midi.

 - ➔ **Premier contact** : sans rendez vous en venant sur la **permanence de premier accueil** ouverte tous les après midi de 13h30 à 16h30.

Téléphone : 04.50.51.39.22 - **Mail** : info@mljba.fr
- ◆ **A Thônes : Espace Ressource**

Rue Jean-Jacques Rousseau - 74230 Thônes

Permanence d'accueil : Tous les mardis matins de 9h à 12h.
Sur rendez-vous uniquement (premier contact et suivi).

Téléphone : 04.50.51.39.22 - **Mail** : info@mljba.fr
- ◆ **Site internet** : www.mljba.fr





MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN ANNECIEN

Formation, emploi, insertion des jeunes

Accueil, prise en charge, mission : en savoir plus

- ◆ Après vérification de sa situation (âge, commune d'habitation, situation scolaire,...), le jeune est d'abord reçu pour un premier **entretien individuel** qui permettra de clarifier sa demande et son projet et de **définir l'accompagnement personnalisé** dont il pourra bénéficier et le plan d'action sera mis en place.
- ◆ Le jeune obtient ensuite un rendez-vous avec **son référent emploi-formation** au sein de la MLJBA, lequel assurera le suivi de son dossier et l'accompagnera tout au long de la démarche mise en œuvre avec lui.
- ◆ Selon ses besoins et souhaits, le jeune pourra notamment :
 - **acquérir ou compléter une qualification professionnelle,**
 - **améliorer son niveau de formation, travailler son orientation,**
 - **définir et mettre en œuvre son projet professionnel.**
- ◆ Dans cette démarche, la MLJBA poursuit 2 objectifs essentiels :
 - ramener le jeune vers un **emploi durable,**
 - permettre sa **réinsertion professionnelle et sociale.**
- ◆ L'accompagnement proposé au jeune comporte :
 - **des activités individuelles** (entretiens, recherche d'information, prise de contact avec des employeurs potentiels pour un stage ou un emploi, retours d'entretiens, retours de stage, etc...),
 - **des activités collectives** (formation à la rédaction d'un CV, entraînement à l'entretien d'embauche,...).

La permanence locale de Thônes :

Cette permanence est animée en alternance par **un conseiller emploi et un conseiller formation** qui assurent ensemble le suivi des jeunes accueillis et leur propose sur place l'ensemble des **activités individuelles** d'accompagnement, ainsi que, en fonction du nombre de jeunes suivis simultanément, des **activités collectives**.

Lorsque le nombre de jeunes suivis à Thônes est insuffisant pour la mise en place d'une activité collective sur place, les jeunes ont la possibilité de participer à ces activités sur Annecy.

S'ils le souhaitent, **les jeunes suivis à Thônes peuvent à tout moment se rendre à la Mission Locale Jeunes d'Annecy (service documentation, offres d'emploi, etc...)**.

Informations complémentaires :

Structure associative Loi 1901 d'intérêt général, la MLJBA a été créée en 1984 sous l'impulsion des cinq principales communes de l'agglomération annécienne.

Labellisée par l'État, cette association est financée par l'Europe, l'État, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Conseil Général de Haute-Savoie, les collectivités locales sur le territoire desquelles elle intervient, sur l'ensemble du département de Haute-Savoie.

Elle travaille en partenariat avec tous les acteurs locaux impliqués dans son domaine d'activité et cultive des relations d'étroite coopération avec les entreprises qui accueillent les jeunes (découverte de l'entreprise, stages, emplois).

Près de 3 500 jeunes sont accompagnés chaque année par la MLJBA.

Pour aller plus loin, visitez aussi le site internet des missions locales en Rhône-Alpes :

<http://www.missions-locales.org>